

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p align="center"><b>Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la<br/>Formation Professionnelle,</b></p> <p align="center"><b>FORCE OUVRIERE</b></p> <p align="center">1, rue Sédillot – 67000 STRASBOURG</p> <p align="center">Tél : 06 17 33 61 57</p> <p align="center"><a href="mailto:fnecfpfostrasbourg@gmail.com">fnecfpfostrasbourg@gmail.com</a></p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Déclaration des élus **Force Ouvrière** au CSA SD 1er degré du 09 février 2023

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs les membres du CSA-SD,

Avec près de 2 millions de manifestants dont plus de 16 000 à Strasbourg, ce 7 février a confirmé, s'il était encore nécessaire, la très forte détermination à refuser le projet injuste et brutal de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraités, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le gouvernement, se sont mobilisés, par la grève et ont manifesté sur l'ensemble du territoire.

Plus de 9 travailleurs sur 10, plus des 2/3 de la population soutiennent plus que jamais la totalité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse réunies qui s'oppose au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations.

Comment accepter de prendre deux ans ferme, pour des retraites encore plus faibles ? Quand l'inflation prend tout le monde à la gorge, quand la précarité progresse, quand les services publics sont détruits à coup de contre-réformes et de coupes budgétaires nous devrions accepter d'encore rogner sur nos droits, sur ceux de nos enfants, de nos proches ? C'est hors de question : nous ne travaillerons pas plus longtemps pour gagner moins !

Et pourtant, l'argent pour les retraites, pour les salaires, ce n'est pas ce qui manque, en témoignent les 413 milliards d'euros que le président Macron vient d'octroyer au budget des armées pour fabriquer des bombes et des chars d'assaut !

Dans ce même temps, le ministre de l'Éducation nationale Ndiaye propose aux enseignants de travailler 2 heures de plus par semaine comme seule réponse à l'effondrement de leur pouvoir d'achat ! Inacceptable !

La pseudo-revalorisation proposée par le ministre Ndiaye aux personnels. ~~Celle-ci~~ est composée :

- D'une « revalorisation socle » indemnitaire sans contrepartie réservée aux enseignants en début de carrière
- D'un « pacte » constitué de tâches supplémentaires en échanges de nouvelles primes

-De rien ou presque pour les personnels administratifs, les personnels infirmiers, médecins, assistants sociaux, AESH, AED...

Ainsi, le ministre s'est récemment répandu dans la presse à propos du « pacte » qu'il entend proposer aux enseignants. Afin de leur permettre de limiter leur perte de pouvoir d'achat, il leur proposerait 3650€ annuels (bruts ou nets ?), une augmentation de 10% selon lui, contre 72 heures annuelles de travail supplémentaire, c'est-à-dire deux heures de plus par semaine !

Ces 2 heures de travail hebdomadaires pourraient consister à faire du remplacement de courte durée dans le 2nd degré, enseigner au collège l'heure de renforcement en mathématiques et en français pour les enseignants du 1er degré, faire de l'orientation, etc.

Le deuxième type de missions concernées par le pacte pourrait varier selon les établissements puisqu'elles seraient liées au « CNR éducation » sur la base des projets pédagogiques dits « innovants ».

**Individualisation, territorialisation, travail supplémentaire, salaire au « mérite » : voilà ce que propose le ministre en guise de « revalorisation » !**

Pour la **FNEC FP-FO**, au moment où le pouvoir d'achat des personnels s'effondre, au moment où les conditions de travail n'ont jamais été aussi dégradées, l'annonce du ministre est une provocation insupportable !

La **FNEC FP-FO** a donc décidé de quitter tous les groupes de travail sur le « pacte » Ndiaye.

Dans le département, la nouvelle circulaire « Temps partiels » 2023-2024 entend baisser l'âge des enfants ouvrant droit à l'accès à un temps partiel sur autorisation. Pour la FNEC-FP FO, il s'agit là d'une restriction inadmissible qui, ajoutée aux refus répétés de demandes de disponibilité pour convenance personnelle, aux ruptures conventionnelles ou autres dispositifs disponibles, dégrade considérablement les conditions de travail des enseignants du Bas-Rhin. Notre organisation vous demande, Monsieur le Directeur Académique, de revenir sur votre restriction dans l'intérêt des enseignants qui ne peuvent continuer de subir ainsi les conséquences des baisses de moyens dans le département.

L'analyse que nous avons menée des documents de travail du jour concernant la carte scolaire montre que votre projet propose de récupérer 52.34 ETP (50 postes fermés et 2.34 ETP dans le cadre de pertes de décharges de direction). Les travaux du CSA académique indiquent que le Bas-Rhin devra rendre 21 emplois. Il nous resterait 31.34 ETP auxquels il faudrait enlever 3 postes d'ULIS, un ERH et un CPD et rajouter le poste de RASED fermé. Si nos calculs sont exacts, vous préparez la carte scolaire avec une enveloppe de 27.34 ETP. Cette analyse est-elle conforme à la réalité ? Nous vous demandons comme chaque année sur quelle base de travail nous discuterons aujourd'hui ? Quel est le nombre d'emploi disponibles à ce jour ?

De plus, Monsieur le Directeur Académique, comptez-vous débloquer un ou deux ETP pour augmenter le nombre d'allègements de service et ainsi répondre à une problématique RH importante dans le département ?

Vous évoquez également un renforcement du potentiel de remplacement mais omettez d'en donner le montant. Combien de postes de ZIL comptez-vous ainsi ouvrir à la rentrée prochaine ? Reconduirez-vous l'enveloppe de l'an passé qui s'élevait à 10 ETP ?

De plus, la **FNEC-FP FO** se réjouit de la transformation de postes de ZIL en brigades à la rentrée prochaine et de ce retour à un affichage de poste plus clair et respectueux des choix des collègues car

comme nous l'avions annoncé en 2020, cette fusion était une grossière erreur. L'administration de l'époque n'a pas jugé utile d'entendre les arguments de la **FNEC FP FO** qui ont l'expertise et la connaissance fine du terrain. Ainsi, nous demandons que le dialogue social ne soit pas seulement un slogan et qu'il se poursuivra avec la prise en compte de l'analyse des représentants syndicaux dans tous les domaines de la carrière des enseignants : temps partiels, disponibilités, mouvement, formations, ...

Concernant le cadre de la remise en place des brigades. Il semblerait que vous soyez actuellement à la recherche de volontaires dans les circonscriptions mais d'après les documents de travail, ce seraient les postes de titulaires affectés à la rentrée 2020 qui seraient proposés à la transformation. Nous tenons à vous alerter à ce sujet car si des volontaires se feront connaître sur le territoire, certains collègues qui à l'époque avaient accepté de passer de brigade à ZIL, ne souhaitent peut-être pas revenir en arrière et reprendre un poste de brigade. D'autres, ayant obtenu pour la première fois un poste de ZIL à la rentrée 2020 n'ont jamais été brigades et ne le souhaitent peut-être pas. Ainsi, nous vous demandons à ce qu'aucune pression ne soit mise sur ces collègues et que ceux qui ne seraient pas intéressés par une modification de leurs missions aient la possibilité de bénéficier des points de mesure de carte scolaire lors du mouvement prochain.

Dans vos documents, vous évoquez un coût de 20 ETP pour faciliter l'inclusion des élèves relevant d'ULIS. De notre côté, nous dénombrons 6 ouvertures de classe et 16 maintiens d'emplois, ce qui amènerait à 22 ETP. Malgré ce différentiel de 2 postes, il vous est possible d'aller immédiatement au bout de la démarche de prise en compte de ces effectifs. En effet, il ne reste plus que 5 postes sur le département qui pourraient être sauvés grâce à cette disposition car ces 5 écoles sont soit au seuil, soit à +2, +4 ou +5 du seuil. Ainsi, nous vous demandons de prendre en compte dès aujourd'hui les situations des écoles élémentaires République de Bischheim, Jean Monnet de Sélestat, Ziegelau de Strasbourg, Wentzel de Wissembourg et At Home de Bischheim et ainsi d'avoir une politique éducative équitable plutôt que de prendre en compte des critères abstraits tels que les « territoires à besoins spécifiques » évoqués dans votre document de travail qui ne sont finalement qu'une variable d'ajustement pour faire face à la pénurie de moyens dans le département. Les RPI sont d'ailleurs fortement impactés puisque vous omettez de prendre en compte les effectifs des écoles de manière individuelle et n'observez le RPI que dans sa globalité. Les effets de seuil vous permettent ainsi de fermer une dizaine de postes. C'est pourquoi, notre organisation dénonce qu'une fois encore, la carte scolaire se fasse au détriment du rural.

**La FNEC FP-FO va donc continuer à organiser les personnels pour poursuivre les mobilisations et faire valoir ses revendications :**

- **Aucune fermeture dans le département ;**
- **Ouverture de tous les postes nécessaires, tant en milieu ordinaire que dans l'enseignement spécialisé ;**
- **Un vrai statut, un vrai salaire, une vraie formation pour les AESH et l'abandon des PIAL ;**
- **Retrait de la réforme Macron-Borne ;**
- **Retrait du pacte Ndiaye, NON au « travailler plus pour perdre moins » ;**
- **Augmentation indiciaire immédiate pour tous les personnels au moins au niveau de l'inflation ;**